



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SEBBAH Didier
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESPEL Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme JEAN Amélie
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MONFRIN Marie-Josée
M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
M. LE FAOU Michel
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

N° 2024-083

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Extension de la ZA du
Tourail – Fixation des prix de vente

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code de l’environnement ;
- Vu le Code général des impôts ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu le dépôt du formulaire cas par cas en date du 15 janvier 2024 auprès de l’autorité environnementale ;
- Vu le dépôt du permis d’aménager en date du 7 février 2024 ;
- Vu l’arrêté préfectoral n° AE-F09324P0018 en date du 23 février 2024 portant retrait de la décision implicite relative à la demande n° F09324P0018 et portant décision d’examen au cas par cas en application de l’article R122-3-1 du Code de l’environnement ;
- Vu le dépôt du dossier Loi sur l’eau en date du 7 mars 2024 ;
- Vu les mesures de publicité concernant la commercialisation des 7 lots de l’extension de la ZA du Tourail ;
- Vu les avis du Domaine en date du 22 novembre 2023 et du 23 novembre 2023 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024.

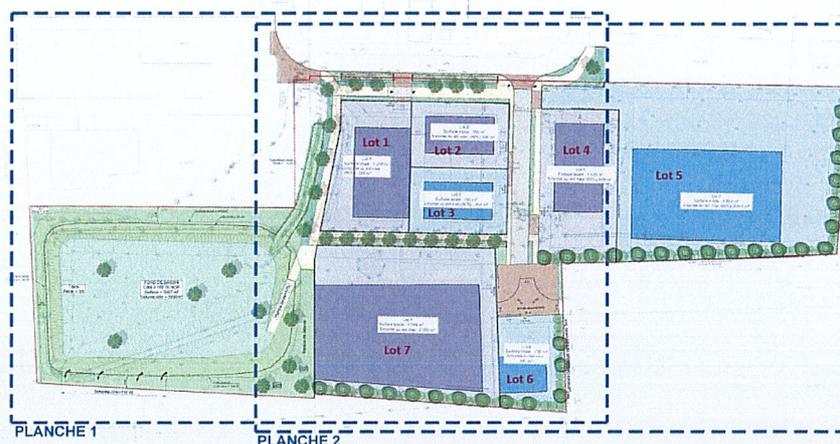
Dans le cadre de ses projets d’aménagement du territoire et de développement économique, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération aménage 7 lots en extension de la zone d’activité existante du Tourail en vue d’une commercialisation future.

Les lots sont situés sur les communes de Maubec (parcelle cadastrée section A n° 2022) et Oppède (parcelles cadastrées section AB n° 232, 233, 394 et 396).

Le projet est situé dans les zones 1AUX des Plans Locaux d’Urbanisme (PLU) des communes de Maubec et Oppède, et l’Orientation d’Aménagement et de Programmation (OAP) n° 5 du PLU d’Oppède.

Les autorisations administratives sont en cours d’instruction (permis d’aménager, dossier Loi sur l’eau). Les travaux de viabilisation devraient débuter à la fin de l’année 2024.

Les dossiers de candidature peuvent d’ores et déjà être retirés auprès de la Direction du Développement économique de LMV Agglomération.



Les prix de cession proposés pour chaque lot viabilisé sont les suivants :

Lot	Superficie	Prix au m ²
Lot 1	1 218 m ²	120 € H.T./m ²
Lot 2	760 m ²	120 € H.T./m ²
Lot 3	762 m ²	120 € H.T./m ²
Lot 4	1 400 m ²	120 € H.T./m ²
Lot 5	4 858 m ²	100 € H.T./m ²
Lot 6	736 m ²	120 € H.T./m ²
Lot 7	3 343 m ²	100 € H.T./m ²

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** les prix de cession suivants des lots de l’extension de la zone d’activité du Tourail :
 - 120 € HT/m² pour les lots 1 à 4 et pour le lot 6,
 - 100 € HT/m² pour les lots 5 et 7 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document et acte se rapportant à l’exécution de la présente délibération.

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Patrick SINTES

